Argent de l'école : En quête d'égalité
le SNUipp, l'ANDEV, l'AMRF se proposent d'établir une nouvelle photographie des moyens et des financements des écoles primaires.
Enquête à remplir, disponible en ligne :
http://www.snuipp.fr/questionnaires/index.php?sid=99577&lang=fr

Samedi 25 septembre 14h place des Terreaux
Manifestation contre la loi Besson

C'est aussi la rentrée pour les retraités.
La commission retraités aura lieu mardi 28/09 à 14 h
au SNUipp (12 rue de la Tourette)

Modules de formation d'initiative nationale :
inscriptions sur GAIA
avant le jeudi 30/09

Université d'Automne du SNUipp à La Londe :
http://www.snuipp.fr/UNIVERSITE-D-AUTOMNE-DU-22-AU-24

Conseil syndical du SNUipp mercredi 22 septembre de 13h à 15h
à la Bourse du Travail
C'est l'instance de décision du département.
Appel à tous les syndiqués : participez !

snuipp rhône informations

n° 4 - 17/09/2010
prix : 0,15 €

Retraites : on continue la lutte !

jeudi 23 septembre
manifestation à 10 h 30
Métro Monplaisir/Lumière
(angle rue Feuillat)

(déclaration d'intention de grève à déposer à l'IEN au plus tard le lundi 20 septembre avant la fin des cours)

Il est important de nous indiquer dès que possible, le nombre de grévistes dans votre école :
http://69.snuipp.fr/greve_23_09/greve.html

Réunions d'Infos Syndicales mercredis 13 et 20 octobre
dans tout le département
ordre du jour :
retraites, emploi, situation des écoles, Direction, EVS...
(page 2)

édito

Fonctionnaires : double peine
Au nom de la crise financière, tous les gouvernements au lieu de remettre en cause les politiques qui ont conduit à cette crise, s'acharnent avec frénésie à imposer des plans d'austérité dont les salariés, les retraités et les chômeurs font aujourd'hui les frais.
Parmi les premiers visés, les personnels de la Fonction publique.
Après le non remplacement des départs à la retraite, le temps est venu de la baisse des salaires. Le gel du point d'indice est programmé pour les 3 prochaines années.
Comme si cette perte de pouvoir d'achat ne suffisait pas, l'augmentation des cotisations inscrite dans le projet de réforme des retraites représenterait en 2020 **une journée de salaire en moins par mois !**
Et les modalités concernant les mères de trois enfants (maintenues en 2003 grâce à nos mobilisations) restent à clarifier. En effet, le récent engagement sarkozyste est flou quant au public concerné par ces annonces probablement trompeuses.
D'autres dégradations se profilent que ne manquerait pas de suggérer le comité de pilotage, chargé de réagir au moindre déficit.
Mais beaucoup le comprennent aujourd'hui : ensemble, nous pouvons faire reculer le gouvernement malgré un premier vote qui ne nous est pas favorable.
Le passé l'a montré, la détermination et les luttes peuvent faire annuler des lois injustes déjà votées...
Toutes et tous ensemble, en grève et en manifestation jeudi 23 septembre !

Fabienne Loreau
Secrétaire Départementale

Bulletin d'information des syndiqué(e)s de la section du Rhône du SNUipp.FSU
12 rue de la Tourette, 69001 Lyon tél : 04 78 27 41 50 fax : 04 78 30 06 62 Courriel : snu69@snuipp.fr

Réunions d'Informations Syndicales

En ce début d'année, nous sommes mobilisés pour la défense des retraites. Mais c'est aussi le moment de réaffirmer notre attachement à nos droits syndicaux. Participons nombreux aux réunions d'informations syndicales organisées dans tout le département. Ces 2 X 3 heures d'informations syndicales dans l'année peuvent être décomptées des 18 heures d'animations pédagogiques. Venez débattre avec nous des retraites, de l'école maternelle, de l'avenir de l'éducation, de la scolarisation des élèves en situation de handicap...
Pour ce droit, on ne doit pas se priver !

Mercredi 13 octobre : Givors, Lyon 2-3-7, Lyon 5-9, Lyon 8, Meyzieu, Pierre-Bénite/Oullins, Vaulx en Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Villefranche,
Mercredi 20 octobre : Neuville, Rillieux/Caluire
(Autres lieux et horaires voir site).

EVS administratifs : c'est fini !

Le 13 septembre, l'Inspection Académique a envoyé aux collèges et lycées employeurs l'instruction de ne plus recruter d' « EVS administratifs ».
Seuls les EVS « accompagnement des élèves handicapés » peuvent être recrutés. En cas de fin de contrat ou de démission du titulaire, aucun recrutement ne sera effectué. Le 30 juin 2011 au plus tard, il n'y aura donc plus aucun EVS administratif dans le département.
Comme nous l'avions déjà écrit la semaine dernière, c'est le contrecoup attendu de la décision du préfet de région de limiter le nombre de contrats aidés dans la région et donc de limiter le nombre d'EVS. Nous pouvons déjà annoncer que le nombre d'EVS restant sera sans doute insuffisant pour couvrir les besoins d'accompagnement des élèves handicapés.
Pour faire des économies budgétaires, le gouvernement assume de remettre en cause le dispositif « aide à la direction » mis en place en 2006 par le protocole direction (que le SNUipp n'a pas signé) et de fragiliser l'accompagnement du handicap qui est pourtant une obligation légale depuis la loi de 2005.

Le SNUipp ne cesse de réclamer une vraie politique qui cherche des solutions durables à la question de la direction d'école et à l'accompagnement des élèves handicapés. L'utilisation systématique de précaires ne peut qu'aboutir à des bricolages fragiles et éphémères. Nos élèves, les familles et les écoles méritent mieux.

Nationalement, le SNUipp a interpellé le ministère sur cette question. Départementalement, il est en contact avec les associations du handicap.

Dans le rapport IGEN, y'a pas d'plaisir... pour l'école

Le rapport de 3 inspecteurs généraux est destiné au cabinet du ministre. Il décrit de façon libre les difficultés du système éducatif à la rentrée, dans les services administratifs comme pour les enseignants et les stagiaires.
Une nouvelle fois, parmi les cadres supérieurs de l'Education Nationale certains refusent la politique suivie par le gouvernement. Il est clair que l'autorité du ministre et sa crédibilité sont atteintes.
En effet, le rapport contredit sur bien des points les déclarations ministérielles. Ainsi, les économies réalisées ne signifient pas pour autant que le système soit géré efficacement. Le rapport montre par exemple comment on a fermé des classes au printemps 2009 alors qu'en septembre il y a un surplus de professeurs du primaire. Comment les politiques académiques se suivent et se contredisent dans l'indifférence du ministère sur leur efficacité. Comment "le manque de crédits de fonctionnement affecte insidieusement la qualité du service éducatif".
Pour les auteurs du rapport, "les choix budgétaires préparent assez peu ceux des années à venir… Si la rentrée est techniquement réussie…, les conditions de sa construction ne préparent pas totalement l'avenir dans la mesure où elles reposent souvent sur des choix conjoncturels et des solutions provisoires". Le système n'est pas mieux géré, il est simplement soumis à des obligations de résultats financiers auxquels les rectorats répondent comme ils peuvent en essayant de préserver au mieux les enseignements.
Quel avenir pour le système éducatif ? C'est donc bien l'avenir qu'interrogent les inspecteurs. Ils plaident d'abord pour un retour au pilotage centralisé du système. Le ministère doit éviter "l'absence de suivi et de régulation des pratiques académiques, propres à laisser se développer des disparités si fortes qu'elles portent atteinte aux exigences de cohérence éducative à l'échelon national". Ils plaident aussi pour une révision de la carte scolaire et une remise à plat des réseaux et de l'offre de formation.
Autant de préoccupations que nous avons portées avec la profession depuis longtemps. Les inspecteurs généraux donnent donc raison aux enseignants contre un ministre qui privilégie des économies et son dogme libéral au détriment des enjeux éducatifs et de société que nous devons continuer inlassablement de défendre.
Ce rapport est consultable :
http://clanfaw.free.fr/09/14b.pdf

Evaluations nationales

Une semaine pour faire les corrections, 10 mois pour être payés

A notre connaissance, aucun enseignant du Rhône n'a perçu les indemnités de passation des évaluations nationales. L'Inspection Académique n'a toujours pas dressé la liste des collègues de CM2 et de CE1 qui devaient en bénéficier. Ni les IEN, ni les directeurs n'ont été interrogés. Retard qu'il faut mettre en regard des injonctions institutionnelles pour corriger les évaluations dans des délais très courts, pour analyser dans l'urgence les « points forts » et « points faibles » de chaque école dès cette rentrée. Le SNUipp interpelle l'IA.
Alors que les évaluations nationales CE2 et 6e faisaient l'objet d'un relatif consensus, ces nouvelles évaluations nationales n'en finissent plus de faire l'objet de critiques. La teneur des exercices, la date de passation, les codes de correction, leur objectif (évaluations-bilan plutôt qu'évaluations-aides à la remédiation) comme l'absence d'outils d'accompagnement doivent être corrigés au plus vite.

Sommaire

page 1
Edito
Retraites : on continue la lutte
RIS

page 2
Réunions d'Informations Syndicales
EVS
Rapport de l'IGEN
Evaluations nationales

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur internet

http://69.snuipp.fr

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :
Bernard BAGAGGIA
Camille BASTIEN
Anne BOTTEON
Claude BRUSAPORCO
Christian DOMAS
Marie-Jeanne GARNIER
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Pascale JOURDAN
Caroline KOMORN
Patrick LABALME
Octavie LASNE
Yannick LE DU
Fabienne LOREAU
Delphine MORAND-DUMARSKI
Françoise MOULINIER
Evelyne PERRIN
Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Informations
Bulletin hebdomadaire d'information du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON cedex 04
Tél : 04 78 27 41 50
snu69@snuipp.fr
Imprimé par l'association École libérée
Directeur de publication : Bernard BAGAGGIA
CPPAP : 0610 S 07361
ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires